



Commission des Forêts d'Afrique Centrale

*Une dimension régionale pour la conservation
et la gestion durable des écosystèmes forestiers*

ATELIER SUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD DE PARIS ET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN FINANCE CLIMATIQUE EN AFRIQUE CENTRALE

13-16 mars 2017, Kigali-Rwanda

TERMES DE REFERENCE

1. Contexte et justification

En adoptant le 12 décembre 2015 à Paris en France l'Accord global sur le climat, à l'issue de la 21^{ème} session de la Conférence des Parties (CdP 21) à la Convention cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), la communauté internationale a ainsi, après des décennies de négociations entre les Parties, matérialisé sa ferme volonté de lutter contre le réchauffement du climat global qui menace la vie sur terre.

Cet instrument permet de mettre en œuvre les dispositions de la Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) adoptée en 1992. A travers lequel, les Parties se sont engagées à préserver les perturbations du système climatique mondial et donc à prendre des mesures pour prévoir, atténuer les causes des changements climatiques, en limiter les effets néfastes et œuvrer pour un développement durable.

Dans le cadre des négociations internationales en vue de l'opérationnalisation des dispositions de la Convention, la conférence de Bali (Indonésie) en décembre 2007 a constitué une étape importante. En effet, à la lumière des prévisions exposées dans le 4^{ème} rapport du GIEC de novembre 2007, la feuille de route de Bali mentionne "*l'urgence*" d'une action commune face aux changements climatiques aggravés par les activités humaines. Elle énumère quatre domaines d'action, qui reprennent les principaux objectifs établis dans le protocole de Kyoto :

- La réduction et la limitation des émissions polluantes
- L'adaptation aux changements climatiques
- Le développement et le transfert de technologies
- Le financement des mesures proposées

La feuille de route adoptée à Bali a ensuite constitué le principal fil conducteur des négociations au cours des différentes rencontres internationales de négociation sur le nouveau régime climatique mondial, jusqu'à la CdP-21 de Paris.

Des quatre domaines rappelés ci-dessus, le financement de la lutte contre les changements climatiques a, tout au long des années de négociations, fait l'objet d'échanges passionnés entre les Parties. C'est ainsi que dans le souci de remplir leurs obligations à apporter des ressources financières nouvelles et additionnelles, les pays Parties ont, au cours des différentes rencontres internationales sous la CCNUCC, proposé différents mécanismes et outils financiers qui ont été adoptés par toutes les Parties. C'est le cas du FEM, du Fonds Vert pour le Climat (FVC), du Fonds d'adaptation, financements de mise en œuvre rapide « fast start », ...

Ces différents mécanismes de financement devait servir de catalyseur essentiel des efforts déjà initiés ou planifiés dans les pays en développement à travers les Communications Nationales, les Rapports Biennaux actualisé et la mise en œuvre de leurs contributions déterminées au niveau national (CDN) qui devraient par ailleurs renforcer leur capacité de résistance aux changements climatiques, limiter les émissions de gaz à effet de serre et soutenir le passage à un développement durable

En effet, la question du financement de la lutte contre le réchauffement climatique en faveur des pays du Sud, a constitué un sujet épineux marqué d'importantes divergences de point de vue entre pays industrialisés et pays émergents lors de la conférence de Paris. Malgré le caractère parfois âpre des débats, ces derniers ont abouti à des dispositions spécifiques de l'Accord destinées à catalyser les actions des investisseurs.

Le contexte international est donc plus que jamais favorable aux actions de financements climatiques bilatéraux et multilatéraux, sous et hors CCNUCC, visant à favoriser l'adaptation et à promouvoir un développement sobre en carbone. Le défi qui reste est de faire en sorte qu'ils soient acheminés et utilisés de manière efficace, non seulement pour que les mesures d'atténuation et d'adaptation aient un impact, mais aussi pour obtenir des résultats en termes de développement et de réduction de la pauvreté.

La multiplicité des canaux de financement accroît les possibilités des pays bénéficiaires d'accéder à la finance carbone, mais complexifie également le processus.

Un bilan du fonctionnement des différents mécanismes de financement des actions climatiques fait ressortir cependant que la proportion des pays de l'Afrique centrale qui en bénéficient effectivement est faible en raison de contraintes de diverses natures (complexité des procédures, manque de moyens humains et techniques appropriés, etc.).

La Commission des forêts d'Afrique centrale, dans ses missions de soutien au Groupe de Travail Climat de la COMIFAC et d'accompagnement des pays dans la mise en œuvre de leurs obligations vis-à-vis de la CCNUCC et suite aux recommandations des Ministres en charge des Forêts/Environnement, a identifié et établi une liste des idées de projets prioritaires pour la sous-région.

Face à ce constat et ces besoins, les pays d'une sous région qui est reconnue comme très vulnérables aux changements climatiques, ont besoin d'un appui pour arriver à mobiliser les fonds, développer et mettre en œuvre leurs politiques d'atténuation et d'adaptation.

C'est dans cette optique que la COMIFAC, se propose d'organiser un atelier sous régional sur la mise en œuvre de l'accord de Paris en Afrique centrale et de renforcement des capacités en finance climatique, couplé à un exercice de renforcement des capacités des Entités Nationales Désignées du CTCN en matière de montage des requêtes d'assistance technique.

Les présents termes de référence visent à décrire les modalités d'organisation dudit atelier sous régional.

2. Objectifs généraux

Le principal objectif de l'atelier est d'examiner la mise en œuvre de l'Accord de Paris et d'accroître les capacités des acteurs clés des pays de l'espace COMIFAC pour la mobilisation des financements internationaux alloués à la lutte contre les changements climatiques.

Objectifs spécifiques :

Il s'agira spécifiquement de :

- Maîtriser l'état des lieux des différents mécanismes de financement de lutte contre les changements climatiques déjà opérationnels et les mécanismes potentiels ;
- Avoir une bonne compréhension, pour chacun des mécanismes, des principales caractéristiques, des priorités et objectifs stratégiques, des modalités d'accès, ainsi que des procédures de demande de financement et des critères d'éligibilité et d'examen de projets nationaux et régionaux ;
- Elaborer des notes conceptuelles des projets régionaux d'atténuation et d'adaptation contre les effets néfastes des changements climatiques, destinés aux différents fonds dédiés au climat ;
- Comprendre l'importance des mécanismes technologiques comme catalyseurs d'accès aux mécanismes financiers sous la CCNUCC ;
- Pour les END, en s'appuyant sur les (I) NDC de leurs pays respectifs, approfondir leur maîtrise du montage de requête en vue de la mobilisation des ressources de l'assistance technique et du renforcement des capacités du CTCN ;
- Pour les différents représentants des institutions financières (BDEAC), comprendre le *processus d'accréditation aux divers mécanismes de la finance environnementale* ;
- *Appui au montage et à l'analyse des projets d'adaptation et d'atténuation*
- *Appui à la mobilisation de ressources, à travers l'établissement de partenariats ad hoc avec des institutions financières, principalement celle du mécanisme de financement et d'assistance technique pour le transfert des technologies, de la CCNUCC.*
- Accompagnement en vue de l'obtention d'une accréditation de l'institution comme Entité d'Implémentation au Fonds d'Adaptation aux Changements Climatiques, au Fonds Verts pour le Climat, au Fonds pour l'Environnement Mondial.

3. Résultats attendus

Au terme de cet atelier, il est attendu que:

- Les participants s'approprient la mise en œuvre de l'accord de Paris en Afrique centrale ;
- Les participants ont une bonne compréhension des différents mécanismes de financement de l'action climatique, opérationnels et potentiels;
- Les participants maîtrisent la gouvernance, les procédures de demande de financement, les conditions d'accès et les critères d'éligibilité et d'examen des projets pour les mécanismes de financement existants et planifiés ;
- Les participants identifient les sources réalistes et pertinentes susceptibles de financer les différents projets régionaux de la COMIFAC ;
- La compréhension de l'élaboration de notes conceptuelles de projets nationaux et régionaux d'adaptation et d'atténuation destinés à différents mécanismes de financement de l'action climatique est améliorée ;

- Des notes conceptuelles et des requêtes de projets sous régionaux de lutte contre les effets du changement climatique sont élaborées.
- Les principaux acteurs partagent et s'approprient les idées des projets régionaux et maîtrisent l'importance du lien entre les mécanismes technologiques et les mécanismes financiers sous la CCNUCC ;
 - Les END du CTCN ont renforcé leurs capacités dans le montage de requêtes d'assistance technique du CTCN en vue de la mise en œuvre des NDC au sein des pays de la COMIFAC ;
 - *Les participants ont reçu un appui à la mobilisation de ressources, à travers l'établissement de partenariats ad hoc avec des institutions financières, principalement celle du mécanisme de financement et d'assistance technique pour le transfert des technologies de la CCNUCC.*

4. Déroulement de l'atelier

L'atelier sera organisé en deux phases :

- 1- Une phase de trois jours, destinée aux généralités sur la finance climat et les modalités d'accès aux différents mécanismes autour des deux premiers objectifs de l'atelier. Cette phase sera organisée autour des exposés des experts maîtrisant l'architecture et les procédures d'accès à la finance climat.
- 2- Une phase de deux jours, destinée à l'élaboration des notes conceptuelles des projets régionaux et de requêtes pays et multi-pays basées sur les NDC. Cette phase plus pratique, sera consacrée aux exercices d'application de Montage des notes conceptuelle et de remplissage des requêtes d'assistance technique du CTCN.

D'une manière générale, les travaux se dérouleront en plénière et en groupes.

Les travaux en plénière consisteront en des présentations techniques qui édifieront d'avantage les participants et leur permettra, sur la base des échanges, de contribuer de manière satisfaisante à l'atteinte des objectifs de l'atelier.

L'atelier sera facilité et animé par des personnes ressources mobilisé par le CTCN et la COMIFAC.

5. Date et lieu

L'atelier se tiendra du 13 au 16 mars 2017 à Kigali au Rwanda.

6. Participants

Environ 40 personnes prendront part à cet atelier. Il s'agit de :

- 10 Points focaux, représentant des Autorités Nationales Désignées du Fonds Vert pour le Climat des pays de l'Afrique Centrale
- 10 Points focaux, représentants les Entités Nationales Désignées au CTCN
- 04 Représentants du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC
- 05 Experts sous régionaux

- les Représentants des partenaires techniques et financiers

7. Financement

Plusieurs partenaires sont pressentis pour contribuer à l'organisation de l'atelier. Il s'agit de : Projet PREREDD de la COMIFAC, la Facilitation du PFBC de l'Union Européenne, le CTCN.

Agenda provisoire

Jour 1 : 13 mars 2017

Horaires	Thèmes	Responsables
08:30 - 09:00	Enregistrement et installation des participants	
09:00 - 09:30	Ouverture de l'atelier : Mot du représentant des partenaires Mot introductif du Secrétaire Exécutif de la COMIFAC Discours d'ouverture du Ministre des Ressources Naturelles du Rwanda	Protocole Ministère
09:30 - 0:45	Présentation des participants	Plénière
09:45 - 10 :00	Présentation de l'agenda et des objectifs de l'atelier	Modérateur
10:00-10:30	Photo de Famille + 	
10:30-11:00	<p>Session 1: Le paysage international de la Finance Climat (1h30)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Introduction : les opportunités locales et internationales, publiques et privées de la finance climatique. Les ressources existantes et futures. Point sur la gouvernance (pré et post 2020) - Généralités, définition et engagements ; - Les Fonds pour le Changement Climatique en Afrique <p style="text-align: center;">(Échanges inclus)</p>	Consultant (s) Formateur (s)
11:00 – 12:30	<p>Le FVC</p> <ul style="list-style-type: none"> - Objectifs et structure - Principaux éléments de conception - Décisions récentes du FVC - État des lieux du processus d'accréditation et des organes déjà accrédités <p style="text-align: center;">(Echanges inclus)</p>	Consultant (s) Formateur (s)
12 :30-14 :00	Pause déjeuner	
14:00 - 15:30	<p>Le Cadre d'investissement du FVC</p> <ul style="list-style-type: none"> - Stratégie et politiques d'investissement - Cadre de suivi et reporting des résultats - Développement d'un portefeuille de projets pour le FVC : Processus et acteurs <p style="text-align: center;">(Echanges inclus)</p>	Consultant (s) Formateur (s)
15:30 - 16:00	<p>Exercice interactif</p> <p>Résultat : Les Participants disposent d'une bonne connaissance des conditions requises et des processus d'accès aux fonds à partir d'une série de mécanismes clés</p>	

	de la finance climatique.	
16:00-16 :15		
16 :15 –17 :30	Approche de développement d'un portefeuille de projet pour le Fonds Vert et du Fonds d'Adaptation - Du Concept de projet vers une proposition de projet : processus et pré-requis - Enseignements tirés d'autres pays - Évaluation et gestion des risques	Consultant (s) Formateur (s)
17:30 -18:00	Echanges	
17:30	Suspension des travaux	

Jour 2: 14 mars 2017

8 :00 – 9 :30	-Résumé du déroulement de la première journée - Présentation de la méthodologie des travaux de groupes et des questions à traiter	Consultant (s) Formateur (s)
8:30 – 10:00	Pour une bonne gouvernance financière presentation introductive : Les principes de la bonne gouvernance financière en finance climatique, prefigure de la maniere de renforcer la bonne gouvernance financière et les systemes nationaux, le role du controle des depenses climatiques dans le secteur public Résultat: Ce module montre aux participants comment la finance climatique peut représenter un challenge pour une bonne gouvernance financière dans le pays. Il illustre comment ils peuvent contribuer a renforcer leur systeme financier public. Ce module traite des elements importants tels l'alignement, la coherence, l'effectivite, la durabilite et la predictabilite.	
	Exemple pays : FONERWA, le fonds vert rwandais pour le climat et l'environnement (Présentation et Q&R ; 30 mn) Résultat: Exigences des principes de bonne gouvernance a adopté pour l'accésion à la finance climatique	FONERWA
10 :00 - 10:30	Focus : Introduction a l'approche genre dans la finance climatique (30 min)	

10:30 - 10:45	Pause cafe	
10:45 - 12:45	<p>Focus sur les opportunités du Fonds Vert pour le Climat (FVC)</p> <p>Résultat : Les Participants ont obtenu les réponses aux questions spécifiques liées au GCF et savent mieux comment accéder aux opportunités de financement du FVC.</p>	Secrétariat GCF via Skype
12:45 - 13:30	Pause déjeuner	
13:30 - 14:30	<p>Développement de projets Comment développer des portefeuilles de projets climatiques ? Comment prioriser vos projets ?</p> <p>Résultat : Dans ce module, les participants apprennent l'importance de développer une ligne de projets en vue de la mise en oeuvre de la stratégie climatique. Ils examinent des exemples de différents pays. Ils ont aussi appris la nécessité d'utiliser les outils et les critères permettant de prioriser les projets ou de développer ceux qui existent déjà.</p>	
14:30 - 16:00	<p>Atelier: Développement des propositions des projets pour le FVC</p> <p>Résultat : Les Participants se baseront sur les concepts de projets de finance climatique qu'ils seront capables de développer ultérieurement en vue de les proposer aux parties prenantes prépondérantes, une fois de retour dans leurs pays ou leurs institutions respectifs.</p>	
16:00 - 16:15	Pause cafe	
16 :15 – 18:00	<p>Approche de développement d'un portefeuille de projet en vue d'une assistance technique du CTCN (élaboration d'une requête)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identification du projet : processus et pré-requis - Comment élaborer une requête et processus de traitement du CTCN - Enseignements tirés d'autres pays <p>(Echanges inclus) Constitution des Groupes de travail</p>	CTCN

Jour 3: 15 mars 2017

08 :30-10:30	Présentation des idées de projet de la COMIFAC (Echanges inclus)	SE COMIFAC
10:30-11:15	 Pause cafe	

11:15 -13:00	Travaux de groupes - Élaboration de requêtes d'assistance technique au CTCN Élaboration de requêtes multi pays ou d'assistance technique au CTCN	
13:00-14:00	Pause déjeuner	
14:00 –15:00	Suite Travaux de groupe	
15:00 – 16:00	Restitutions des travaux de groupe + 	
16:00 –17:00	Principales difficultés rencontrées et Solutions proposées	Consultant (s) Formateur (s)
17 :00-17:50	Suspension des travaux	

Journée technique 4: 16 mars 2017

08 :30-10:30	Appui a l'implémentation des CDN grâce a la collaboration multiacteurs	SE COMIFAC
	Comment bénéficier de l'appui de la plateforme d'appui a l'implémentation des CDN, du Cluster CDN (NDC Cluster) ou du partenariat NDC (NDC Partnership) pour mettre en œuvre les CDN	
10 :30-10h45		
10:45 –13:00	Appui a l'implémentation des CDN grâce a la collaboration multiacteurs Comment bénéficier de l'appui de la plateforme d'appui a l'implémentation des CDN, du Cluster CDN (NDC Cluster) ou du partenariat NDC (NDC Partnership) pour mettre en œuvre les CDN	
13 :00-14 :00	Pause déjeuner	
14:00 – 14:30	Évaluation de l'atelier / principales difficultés rencontrées	
14:30 –15:30	Recommandations	
17 :30-17:50	Adoption de la feuille de route	
17:50-18 :00	Cérémonie de clôture	Protocole
18 :00	Fin des travaux des travaux	